

Le Comité régional,

I Ayant étudié le projet de programme et de budget de la Région du Pacifique occidental pour 1963 et le rapport du Sous-Comité du programme et du budget,

1. ESTIME que le programme est bien conçu et qu'un équilibre judicieux a su être maintenu entre les diverses rubriques;
2. APPROUVE le projet de programme présenté au titre du budget ordinaire et celui que l'on se propose de financer au moyen du compte spécial pour l'éradication du paludisme;
3. PREND NOTE des programmes que l'on se propose de financer au titre du programme élargi d'Assistance technique;
4. ESTIME que les projets inter-pays suivants sont importants pour la Région et devraient être exécutés en 1963-1964 :

Séminaire sur les enquêtes et les rapports sanitaires

Séminaire sur le compostage des déchets organiques

Conférence des doyens d'écoles de médecine

5. RECOMMANDE que les gouvernements Membres souhaitant prendre part à un ou à plusieurs des projets indiqués ci-dessus le précisent lors de la présentation de la demande pour 1963-1964 au Bureau de l'Assistance technique;

II            Ayant étudié la liste supplémentaire de projets dont l'exécution a été demandée par les gouvernements, y compris ceux qui ont fait l'objet d'une demande présentée au cours des débats et dont le financement n'a pu s'opérer au moyen des allocations régionales pour 1962 et 1963,

1.    ESTIME que ces projets devraient être considérés comme faisant partie du programme régional; et

2.    INVITE le Directeur régional à mettre en oeuvre le plus grand nombre possible de projets inscrits à la liste supplémentaire pour autant que des fonds deviendront disponibles;

III           INVITE le Directeur régional à transmettre les propositions au Directeur général pour étude et inclusion au projet de programme pour 1963.